

Gestionnaire de très petites entreprises – CEFA

Cette option est destinée aux élèves ayant réussi une 6^e année¹, motivés à créer leur propre très petite entreprise.

L'objectif de cette 7^e année est de préparer les étudiants à exercer une **profession d'indépendant** à travers l'apprentissage des réalités du monde de l'entrepreneuriat.



Pour ce faire, la formation de gestionnaire de très petites entreprises proposée par l'Institut Saint-Louis Waremme présente **l'avantage d'être en alternance** :

- **2 jours à l'école** où les fondements de la gestion d'entreprise sont enseignés : allant de la compréhension de la législation à la création d'un business plan ou encore l'utilisation de l'outil informatique.
- **3 jours en entreprise**, sous contrat rémunéré, où les élèves appliquent les concepts de gestion, appris en classe.



L'année s'articule autour de la mise en place d'un projet personnel de création d'entreprise. Chaque élève construit celui-ci pas à pas, en parallèle des notions apprises au sein des différents cours, avec pour but de le présenter en fin d'année.

Cette 7^e année permet d'**obtenir 2 diplômes importants** :

- le Certificat en connaissance de gestion de base, indispensable afin de tenir son propre commerce.
- le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), donnant accès aux études supérieures.

Motivé à créer ton propre projet d'entreprise, entrer dans le monde de l'entrepreneuriat et être ton propre patron ? Rejoins-nous !

¹ Générale, technique ou professionnelle.